

L'ECHO de SAINT THOMAS

N° 20 – Février 2020



Editorial du maire

Dans ce numéro :

- ✓ Elections municipales
- ✓ Repas des ainés
- ✓ Commémoration du 11 Novembre
- ✓ Repas de Noël des enfants
- ✓ Changement de prestataire de la cantine
- ✓ Etat civil
- ✓ Urbanisme
- ✓ Actualités du PLU
- ✓ Travaux – Aménagements
- ✓ L'école

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord, je tiens à vous renouveler mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit pour vous riche en événements joyeux, qu'elle vous apporte beaucoup de bonheur tant sur le plan personnel que professionnel mais je vous souhaite surtout une très bonne santé car sans elle, rien n'est possible.

Nous avons tenu à sortir ce numéro, dans des conditions un peu exceptionnelles, année d'élection, la loi nous obligeant à un devoir de réserve. Nous souhaitons vous exposer les dossiers en cours car l'information des habitants fait partie de notre mission d'élu.

Bonne lecture

Valéry FRIOL

Cérémonie des vœux

Le 18 janvier dernier a eu lieu la cérémonie des vœux présidée par le Maire Valéry Friol, en présence des élus de St-Thomas.

Cet événement a rassemblé de nombreux habitants de notre commune. Etaient présents également, Mme Nathalie Helmer, conseillère départementale, vice-présidente en charge du numérique ; les maires et élus des communes voisines.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi - Vendredi : 13 h 30 - 18 h

Mercredi : 13 h 30 - 17 h 30

Contact mairie :

☎ 04 75 48 62 67 - mairie-st-thomas@orange.fr

Blog : mairiesaintthomas.wordpress.com

Facebook : mairie st Thomas

Contact élus : mairie-st-thomas@orange.fr

Valéry Friol ☎ 06.73.76.77.72

Patrick Tanchon ☎ 06.16.23.43.93

Catherine François ☎ 07.70.41.37.74

Dominique Villard ☎ 06.13.99.00.20

Bulletin municipal « **L'Echo de Saint-Thomas** »

Directeur de la publication : Valéry FRIOL

Dépôt légal : Février 2020

contact.echosaintthomas@gmail.com

Equipe rédactionnelle :

Valéry Friol, Patrick Tanchon, Nicole Bret-Discours





Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

En raison des travaux de la mairie, l'entrée pour accéder au bureau de vote se situant dans la salle des fêtes sera modifiée.

L'entrée se fera du côté cuisine, côté gauche de la mairie. Un fléchage sera en place pour vous aider à vous diriger facilement. Merci de votre compréhension.

Repas des Aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 11 Novembre dans la salle des fêtes.

Le menu servi par le traiteur l'Escoffine de Peyrins, a ravi les participants.

Ce moment toujours très attendu est possible grâce au concours des membres du CCAS et de Joëlle au secrétariat pour l'organisation de cette journée.

Rappel : Dans la mesure où les déclarations de candidature sont obligatoires dans toutes les communes, quel que soit le nombre d'habitants, les suffrages exprimés en faveur d'une personne non candidate ne seront pas pris en compte. Si des bulletins comportent à la fois le nom des personnes déclarées candidates et des personnes non déclarées, ceux-ci ne seront pas invalidés mais seuls les suffrages exprimés en faveur des personnes déclarées candidates seront comptés.

Commémoration du 11 Novembre

C'est devant une assistance nombreuse que s'est tenue la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts dans le parc de la mairie. Après la lecture du discours de la secrétaire d'état des armées, une minute de silence a été observée en hommage aux morts pour la France.

Les personnes présentes ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



Repas de Noël & goûter des enfants

Le repas de Noël des enfants a été servi à la cantine le 19 décembre. Un menu de fêtes avait été élaboré afin de plaire à tous. Il a été servi dans un joyeux tumulte... plus qu'un jour avant les vacances!

Mandarines et papillotes ont clos ce moment convivial.

Vanessa Lebris et Cathy sont passées dans les classes pour distribuer le traditionnel goûter de fin d'année... petits sablés, papillotes, bonbons et autres douceurs

Changement de prestataire de la cantine

PLEIN SUD était depuis plusieurs années le prestataire de la cantine. Le contrat arrivant à son terme et comme les parents et les employés de cantine n'étaient pas totalement satisfaits des menus, une commission restauration a été mise en place.

C'est maintenant TERRES DE CUISINE, situé à Romans qui prépare et livre les repas. Les enfants semblent très satisfaits mais nous ne relâchons pas nos efforts et continuons à travailler en étroite collaboration avec ce prestataire afin de continuer à améliorer les menus. Le but étant de manger plus sain avec des produits de proximité quand cela est possible.

Etat civil

Décès survenus entre février 2019 et janvier 2020

Barbi Pascal (MGEN)	19 février 2019	Michaux Béatrice (MGEN)	12 septembre 2019
Marcy Brigitte (MGEN)	11 mars 2019	Louis Christiane	25 octobre 2019
Daroso Franck (MGEN)	14 mai 2019	Milesi Arthur	21 novembre 2019
Laurent Annick (MGEN)	11 août 2019	Chaffanjon Anne (MGEN)	11 décembre 2019
Ferrier Charles	2 septembre 2019	Beauchet Dominique	7 janvier 2020



Urbanisme

Par délibération en date du 15 Septembre 2014, le Conseil Municipal de la commune de Saint Thomas en Royans a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Un PLU est un document stratégique et réglementaire qui expose les grandes orientations d'aménagement et de développement de la commune pour les douze prochaines années (horizon 2032). Issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000, ce document s'impose à tous (particuliers et administration). Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables).

Autrement dit, le PLU doit mettre en cohérence les orientations en matière d'environnement, de développement économique, d'habitat, de transport et de prévention des risques. Il inscrit les orientations d'aménagement dans une démarche globale de développement durable. En un mot, le PLU est un projet d'ensemble pour la commune à la fois stratégique et réglementaire. L'élaboration d'un PLU s'effectue dans un cadre réglementaire strict et en constante évolution depuis 2000 : loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), lois Grenelle, loi NOTRe, loi ELAN. Il ressort de ces différentes lois des objectifs généraux à respecter et notamment l'économie de l'espace, la densification de l'urbanisation, la préservation des espaces agricoles et naturels.

Tels sont les principaux objectifs du futur PLU qui doivent être mis en avant dans les différents documents qui le compose à savoir le diagnostic territorial, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) cœur du projet de PLU, les Orientations d'Aménagement et

de Programmation (OAP), le zonage et le règlement qui l'accompagne et enfin les annexes.

Un premier travail a été fait avec le bureau d'études Ingeter entre 2015 et 2018. Cette collaboration, bien qu'infructueuse, n'a pas été dénuée de sens puisqu'elle a permis d'établir un diagnostic complet sur le territoire communal. La commune a par la suite choisi le bureau d'études Altereo durant l'année 2019 pour reprendre et finaliser la procédure de révision du PLU. Reflétant aujourd'hui la volonté politique de la commune, le projet de PLU est actuellement à la phase d'arrêt (Février 2020).

Le projet de PLU repose sur deux grands principes : la recentralisation de l'urbanisation autour du centre-bourg et la préservation de la biodiversité et du cadre de vie de Saint Thomas en Royans. Le projet prévoit la construction de 40 à 50 logements à l'horizon 2032, localisés principalement dans deux secteurs autour du centre-bourg, et également le développement d'une zone d'activités artisanales.

Le PLU s'élabore également avec vous, habitants de Saint Thomas en Royans. Vous avez jusqu'ici pu vous exprimer lors des différentes réunions publiques et par le registre en mairie, courriers ou mails afin d'émettre des remarques ou questionnements.

Une fois le projet de PLU arrêté, vous pourrez vous exprimer lors de l'enquête publique qui se déroulera durant le second semestre 2020. Ensuite, la dernière étape de la révision consistera à approuver le PLU définitif pour la fin d'année 2020.

Actualités du P.L.U.

Deux opérations sont menées conjointement :

➤ La révision du PLU se poursuit avec le cabinet Altéreo qui a repris courant 2019 le dossier abandonné par le cabinet Ingeter suite à sa défaillance en 2018.

Les principaux documents, diagnostic, règlement, plan de zonage, évaluation environnementale et les OAP (Orientations d'Aménagements Prioritaires) sont finalisés.

Une réunion de mise au point avec les Personnes Publiques Associées a eu lieu le 28 janvier.

Cette réunion a permis de recueillir leurs remarques et suggestions dont il sera tenu compte dans les documents définitifs. Une réunion publique est organisée le 12 février pour recueillir l'avis des habitants. L'arrêt du PLU sera délibéré en conseil municipal le 17 février.

➤ La modification du PLU est en cours afin de créer un STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité) sur la zone de la Chartronnère et permettre le changement de destination des bâtiments pour pratiquer une activité de réception et d'hébergement.

Cette modification permettra également de mettre en conformité le PLU existant (2006) avec les nouvelles lois régissant l'urbanisme : Allur, NOTRe et ELAN avant l'approbation du nouveau PLU qui interviendra plus tard que cette modification.

Par conséquent, deux enquêtes publiques quasiment simultanées auront lieu courant 2020, une pour la révision et une pour la modification car leurs finalités sont différentes.



Travaux/Aménagements

Les travaux de la mairie avec la restructuration de la salle des fêtes, la création d'une nouvelle salle et l'amélioration thermique du bâtiment principal ont démarré en octobre 2019.

Fin janvier, les dalles basses et hautes ainsi que les murs d'enceinte de la nouvelle salle sont terminés. Le remplacement des fenêtres du premier étage est réalisé. L'intervention sur la salle des fêtes et la mise en liaison avec le bâtiment principal viennent de débuter. Le remplacement des portes fenêtres interviendra en février pendant les vacances scolaires.

L'ensemble de ces travaux qui devrait être terminé en juin 2020 pour un coût total estimé de 308 000 € est subventionné par l'Etat, la Région et le Département à hauteur de 80%. Le solde restant à charge de la commune s'élèverait à 66 000 € sans les imprévus. Les finances particulièrement saines de la commune devraient supporter cette charge sans problème majeur. Néanmoins, la possibilité de souscrire un emprunt sera étudiée le moment venu si la nécessité s'en faisait sentir.

L'extension du réseau d'assainissement avec le raccordement de 6 foyers dans les secteurs Fontibeau et Rateaux ainsi que le remplacement des conduites d'eau potable sur ces mêmes secteurs ont été réalisés au cours du deuxième semestre 2019.

Le programme de **changement des compteurs d'eau** a été poursuivi avec une dizaine de compteurs qui ont été installés hors des habitations.

Dans le cadre du contrat passé avec le SDED pour le **transfert de l'éclairage public**, les têtes de candélabre de la traversée du village sur la route départementale, de la rue des écoles et du rond-point de Manne ont été remplacées par des LED ce qui permet de les maintenir allumées tout en réalisant de substantielles économies de consommation d'électricité.

L'école : Sorties et activités réalisées depuis la rentrée de Septembre

Course d'orientation à Vassieux

Au mois de septembre, les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 ont passé une journée à Vassieux en Vercors pour une initiation aux activités d'orientation organisée par la ligue départementale de course d'orientation. Les enfants ont pu tester des activités variées de repérage dans l'espace, de lecture de carte, de prise d'indices en milieu naturel. Le soleil était au rendez-vous de cette belle journée passée au cœur du massif du Vercors.

Rando cueillette et atelier cuisine

Dans le cadre de la semaine du goût : les enfants de l'école ont été initiés par un accompagnateur montagne à la connaissance de certaines plantes comestibles que l'on pouvait trouver à ce moment-là de l'année aux alentours de l'école. Ils ont ensuite pu participer à l'élaboration de recettes à base d'orties, de courge, châtaignes, noix, mélisse, verveine... avec l'intervention de membres de l'association Cuisine Plaisir en Royans.

Cette matinée a été rendue possible par la collaboration entre la Communauté de Communes du Royans Vercors et le Parc Naturel Régional du Vercors.

Cross inter-écoles

Judi 17 octobre, les enfants ont participé au cross de l'automne organisé par les enseignants des écoles de Saint Nazaire, Sainte Eulalie, Oriol et Saint Thomas sur le terrain de la MGEN.

Ce cross est venu clore pour les enfants un cycle de course d'endurance qui s'est déroulé sur la première période de l'année scolaire avec leurs enseignants respectifs. Après avoir couru, tout le monde a pu partager un goûter bien mérité !

Spectacle Pianocéan

Vendredi 29 novembre, les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 se sont rendus à la salle polyvalente de la Chapelle en Vercors pour assister à un concert de piano de Marieke Huysmans-Berthou ponctuée de lecture de textes d'Anne Lise Le Pellec.

Le spectacle a été suivi d'un moment d'échange avec les deux artistes qui sont en train de réaliser un tour du monde en voilier sur lequel est embarqué leur piano, ce qui n'a pas manqué d'intriguer les enfants de nombreuses écoles et du collège venus pour l'occasion.